

DESHARBANT TOTAL PE -

Gamme désherbants

DÉSHARBANT PRÊT À L'EMPLOI BIODÉGRADABLE



- **Désherbant polyvalent : permet de traiter les allées de parcs, jardins, trottoirs (PJT), cultures...**
- **Prêt à l'emploi, traitement par pulvérisation.**
- **A base de vinaigre d'alcool, qualité alimentaire, sans OGM.**
- **Origine 100% végétale et biodégradable.**
- **Conforme au règlement CE N°1107/2009.**
- **Herbicide de contact, action foliaire.**
- **Détruit la quasi totalité des mauvaises herbes, graminées et dicotylédones, annuelles ou vivaces.**
- **Action très rapide, les adventices sèchent en quelques heures.**

CARACTÉRISTIQUES PHYSICO-CHIMIQUES :

- Liquide limpide incolore, odeur caractéristique.
- Point d'éclair : non applicable.
- pH à 20°C : $2,7 \pm 0,3$
- Densité : $1,00 \pm 0,02$
- Contient 95 g/L (9.5 % m/m) d'acide acétique.
- Agit par contact en détruisant la cuticule cireuse qui recouvre, comme une peau, les tiges et les feuilles. Privée de cette protection, la plante sèche en quelques heures et meurt sous l'action des rayons ultra-violettes solaires.
- Conforme règlement d'exécution (UE) n°2015/1108 du 8 juillet 2015 portant approbation de la substance de base, conformément au règlement (CE) no 1107/2009.
- Conforme au rapport SANCO/12896/2014– rev. 3 du 13/12/2018.

SECURITE / ENVIRONNEMENT :

- Dangereux : respecter les précautions d'emploi.
- Porter des gants lors de l'utilisation du produit.
- Les composants de **DESHARBANT TOTAL PE** sont sur la liste de l'arrêté Ministériel du 19.12.13 relatif aux produits de nettoyage se trouvant au contact des denrées alimentaires.
- Faire retraiter l'emballage par un prestataire agréé.
- Respecter les doses d'emploi.

MODE D'UTILISATION :

- Pour un usage sur cours, allées ou terrasses, le produit ne laisse aucune trace sur les pavés et trottoirs à base de basalte, de granite ou de béton. La légère pellicule blanchâtre, qui risque de se déposer après le traitement, disparaîtra rapidement dès les premières pluies. Vérifier la compatibilité avec

d'autres matériaux en effectuant un essai sur une partie cachée. Ne pas appliquer sur les dalles en résine ou marbres.

- Agiter le flacon avant utilisation.
- Ne pas traiter en présence de rosée : les adventices doivent être sèches avant l'application.
- Appliquer le produit uniquement sur les mauvaises herbes présentes (par tache). Eviter toute dérive de pulvérisation et de ruissellement vers les plantes voisines. Eviter toute pulvérisation vers les parties vertes des plantes à préserver.
- Pour une efficacité optimale, traiter en début d'infestation sur des mauvaises herbes jeunes et sèche, sur toute les faces de la plante et lorsque la température à l'ombre est comprise entre 12°C et 25° C.
- Rincer soigneusement le matériel utilisé et l'emballage vide, à 3 reprises et épandre les eaux de rinçage sur une parcelle préalablement traitée.

Doses de traitement :

- Traitements généraux - désherbage avant mise en culture et cultures installées. Désherbage des arbres et arbustes (plantation pleine terre), cultures florales et plantes vertes, rosiers (pleine terre), cultures fruitières (cultures installées), cultures légumières et petits fruits (cultures installées). Usages non agricoles - désherbage allées de parcs, jardins, trottoirs, cimetières, voies de communication : **10 kg pour 1000 m²**.